

Les normes sociales de la Banque sont claires. Nous acceptons tous les obligations primordiales que nous avons à l'égard des plus démunis, et nous attendons de la Banque qu'elle fasse en sorte qu'au moins 50 % des prêts qu'elle consent profitent aux citoyens de notre hémisphère qui en ont le plus besoin.

Nous nous entendons également pour dire qu'il faut améliorer la situation des femmes dans les pays en développement. Nous sommes en cela motivés non par un engagement abstrait à l'égard de l'égalité, mais par la simple reconnaissance du fait que la femme joue un rôle critique dans le développement durable.

Il est clairement reconnu aussi que la dimension environnementale doit influencer de plus en plus sur les décisions de la Banque, de même que l'on constate une détermination générale, Monsieur le Président, à appuyer votre engagement personnel à l'égard du développement durable.

Monsieur le Président, vous avez amorcé au cours de l'année écoulée une réforme fondamentale de la Banque. Nous vous en sommes très reconnaissants. Une gestion efficace de la Banque est en effet garante du succès des stratégies dont nous avons discuté.

Nous vous incitons à poursuivre vos efforts pour améliorer, simplifier et renforcer les réformes administratives internes que vous avez entreprises ou dont vous avez souligné la nécessité.

La Banque est une institution publique, et son fonctionnement fait donc l'objet d'une constante observation, de la part tant du public que des institutions financières. Les pratiques et politiques de la Banque doivent générer les indicateurs financiers escomptés par ces institutions, dont la collaboration et la confiance nous sont nécessaires.

Nous devons reconnaître que la BID ne peut être efficace en agissant seule. Les problèmes que nous rencontrons ne sont ni ceux de la Banque, ni ceux de l'un ou l'autre de ses membres. Ces problèmes sont notre responsabilité collective et doivent être réglés dans l'esprit du multilatéralisme. Un certain nombre de pays membres ont exprimé le désir de participer davantage aux activités de la Banque. Il faut les y encourager.

Le Comité du Conseil des gouverneurs a toujours eu un rôle limité. Nous avons vu, à cette réunion, qu'un certain nombre de questions diverses intéressent tous les pays membres. Un élargissement du rôle du Comité valoriserait l'aspect multilatéral de la Banque et donnerait de nouvelles possibilités de discussions franches sur des questions auxquelles nous attachons tous une grande importance.